



Guide Étudiant en Mobilité Sortante

UFR de Psychologie

Dernière mise à jour : 30 janvier 2019

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
NOUS CONTACTER	2
AVANT LA MOBILITE	3
QUAND PUIS-JE PARTIR EN MOBILITE ?	3
OU PUIS-JE PARTIR EN MOBILITE ?	3
ERASMUS + ET SWISS SMS	3
INFORMATIONS GENERALES	3
DEPART AU NIVEAU LICENCE	4
DEPART AU NIVEAU MASTER	4
ERASMUS + ET SWISS SMS : COMMENT REMPLIR LE <i>LEARNING AGREEMENT</i> ?	4
COMPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ERASMUS + OU SWISS SMS	5
DEPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ERASMUS + OU SWISS SMS	6
SUITE DE LA CANDIDATURE ERASMUS : UNE FOIS SELECTIONNE, QU'ADVIENT-IL DE MA CANDIDATURE ?	6
CREPUQ-BCI	6
INFORMATIONS GENERALES	6
DEPART AU NIVEAU LICENCE	7
DEPART AU NIVEAU MASTER	7
CONVENTION BILATERALE	7
INFORMATIONS GENERALES	7
DEPART AU NIVEAU LICENCE	8
DEPART AU NIVEAU MASTER	8
CREPUQ-BCI ET CONVENTIONS BILATERALES : COMMENT REMPLIR LE <i>PLAN DE VALIDATION D'ETUDES INTERNATIONALES</i> ?	9
CREPUQ-BCI ET CONVENTIONS BILATERALES : COMMENT FAIRE VALIDER VOTRE <i>PLAN DE VALIDATION D'ETUDES INTERNATIONALES</i> ?	9
SUITE DE LA CANDIDATURE CREPUQ-BCI/CONVENTION BILATERALE : QU'ADVIENT-IL DE MA CANDIDATURE ?	9
LES UE TER ET STAGE POUR UN DEPART EN LICENCE 3	10
LES UE MEMOIRE ET STAGE POUR UN DEPART EN MASTER 1	10
AVANT DE PARTIR	11
PENDANT LA MOBILITE	11
APRES LA MOBILITE	11
QUELS DOCUMENTS NOUS RETOURNER APRES VOTRE MOBILITE ?	11
CONVERSION DES NOTES	11
AUTRES ASPECTS DE LA MOBILITE (BOURSES, LOGEMENT...)	12
ANNEXE	13

Avant-propos

Un séjour en mobilité internationale est un atout dans votre parcours. Le rôle de l'équipe Relations Internationales (RI) de l'UFR de Psychologie est uniquement d'ordre **pédagogique** : élaboration et validation du plan d'études (avant le départ) et conversion des notes (lors du retour). Elle sélectionne également les dossiers de candidature pour le programme ERASMUS + et Swiss SMS.

Le service Relations Internationales (RI) de l'UT2J (situé au bâtiment de l'Arche) gère tous les aspects **administratifs** de votre mobilité <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/> et organise des réunions d'information sur les différents programmes d'échange.

Nous contacter

L'équipe RI de l'UFR de Psychologie est composée :

- **De deux Coordinatrices pédagogiques**, **Nicole Cantisano**, Maître de Conférences en Psychologie de la Santé au sein du Département de Psychopathologie, Psychologie de la Santé et Neurosciences, et **Céline Launay**, Maître de Conférences en Psychologie Sociale au sein du Département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations.

Elles réalisent une permanence pédagogique tous les mardis entre 12h30 et 13h30 bureau M022, rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie. L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiants en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc se déplacer : celine.launay@univ-tlse2.fr et nicole.cantisano@univ-tlse2.fr

- **D'une Secrétaire administrative**, Isabelle Idrac.

Elle effectue une permanence hebdomadaire au bureau M014 : les mardis entre 11h et 12h. L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiants en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc se déplacer : isaidrac@univ-tlse2.fr

Avant la mobilité

Quand puis-je partir en mobilité ?

Dans le cadre des programmes d'échange, vous pouvez partir :

- à partir de la Licence 2 et jusqu'en Master 1 (des procédures spécifiques existent pour des départs en doctorat, se renseigner auprès de l'école doctorale et du service RI de l'UT2J),
- pour une durée d'un semestre ou deux semestres (les Universités partenaires fixent parfois elles-mêmes la durée de la mobilité),
- une fois en Licence, et une fois en Master 1 (les départs en Master 2 ne sont pas admis),
- à condition d'être inscrit(e) à l'UT2J au moment du départ et d'avoir déjà validé au moins une année universitaire (60 ECTS).

Pour une mobilité en année universitaire N, il faut finaliser les démarches en janvier ou février de l'année universitaire N-1.

Où puis-je partir en mobilité ?

Le service Relations Internationales de l'UT2J et l'UFR de Psychologie ont établi des partenariats avec différentes Universités Européennes et hors-Europe. Il existe trois programmes d'échange :

- ERASMUS + et Swiss SMS (Europe et Suisse)
- CREPUQ-BCI (Québec)
- Conventions bilatérales (toutes les destinations hors-Europe et hors-Québec)

ERASMUS + et Swiss SMS

Informations générales

Des réunions d'informations sont organisées par le service RI de l'UT2J sur l'organisation générale de ces programmes. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du service Relations Internationales de l'UT2J, rubrique « programme d'échanges » <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-253643.kjsp?RH=05International>

Pour les mobilités relatives aux programmes ERASMUS + ou Swiss SMS, c'est l'équipe RI de l'UFR de Psychologie qui procède à la sélection des dossiers. Notre objectif est que toutes les places soient pourvues : vous augmentez vos chances de départ en émettant plusieurs vœux (certaines destinations sont très prisées par les étudiants pour très peu de places disponibles).

Départ au niveau Licence

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Il est également conseillé de respecter le contenu des cours de la plaquette UT2J relative aux semestres du départ autour de 40 %. Vous choisissez, à partir des cours proposés sur le site Internet de l'Université partenaire, **30 ECTS par semestre (soit 60 ECTS pour une année universitaire)**, dont au moins un cours de **méthodologie** par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. En **Licence 3**, UE TER et Stage sont à retirer du Learning Agreement (voir rubriques « *Comment remplir le Learning Agreement ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* »).

Départ au niveau master

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné(e), votre mobilité sera annulée.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous êtes inscrit(e). Vous choisissez, à partir des cours proposés sur le site Internet de l'Université partenaire, un minimum de **24 ECTS pour un départ au semestre 1, et 12 ECTS pour un départ au semestre 2 (soit 36 ECTS pour une année universitaire)**, dont au moins un cours de **méthodologie** par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. Les UE Mémoire et Stage sont à retirer du Learning Agreement (voir rubriques « *Comment remplir le Learning Agreement ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

ERASMUS + et Swiss SMS : Comment remplir le *Learning Agreement* ?

Seule les deux premières pages du Learning Agreement sont à remplir. Dans le tableau intitulé « Programme d'études dans l'établissement d'accueil », inscrivez tous les enseignements (codes, intitulés, semestre 1 ou 2) choisis dans l'Université d'accueil, ainsi que le nombre d'ECTS par enseignement.

Dans le tableau intitulé « Reconnaissance de la mobilité dans l'établissement d'envoi », inscrivez **l'intégralité des enseignements** que vous auriez suivis à l'UT2J, y compris les options, incluant le code complet des UE, l'intitulé exact des UE et le nombre d'ECTS accordés pour chaque UE.

Pour un départ en **Licence 2**, le total de chaque tableau doit équivaloir à 60 ECTS pour un départ sur une année universitaire, ou 30 ECTS pour un départ sur un semestre (sauf si vous avez déjà validé des crédits dans l'année, à soustraire du Learning Agreement).

Pour un départ en **Licence 3**, il faut soustraire les UE relatives au TER (UE 506V et 608V) du Learning Agreement. Cette UE devra être validée à l'UT2J. Il est de même pour l'UE Stage du 6^{ème} semestre. Le total de chaque tableau doit équivaloir à 53 ECTS pour un départ sur une année universitaire, 28 ECTS pour un départ au semestre 1, 25 ECTS pour un départ au semestre 2.

Pour un départ en **Master 1**, il faut soustraire du Plan d'études les UE relatives au mémoire de recherche (UE 704, 801 et 802) et au stage (UE 705 et 806). Ces UE seront

obligatoirement à valider en France, même si vous réalisez ces travaux à l'étranger. Vous rédigez votre Plan d'études en fonction du Parcours dans lequel vous êtes inscrit(e). Le total de chaque tableau doit équivaloir à 36 ECTS pour un départ sur une année universitaire, 24 ECTS pour un départ au semestre 1, 12 ECTS pour un départ au semestre 2.

Composez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS

Vous pouvez émettre jusqu'à quatre vœux, ce qui est fortement conseillé.

1. Sélectionnez les Universités partenaires en utilisant l'application **MoveOn**, onglet « International » du site <http://www.univ-tlse2.fr> rubrique « Partir à l'étranger »
2. Remplissez vos formulaires de candidature de l'UT2J à télécharger ici : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/international/partir-etudier-a-l-etranger/programme-erasmus-48841.kjsp?RH=1370014267419>
3. Remplissez vos Learning Agreement (voir rubrique « Comment remplir le Learning Agreement ») à télécharger ici : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/international/partir-etudier-a-l-etranger/programme-erasmus-48841.kjsp?RH=1370014267419>
4. Validez votre/vos Learning Agreement auprès d'une des coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie **avant le dépôt de votre dossier de candidature**. La validation de vos Learning Agreement s'effectuera au cours des permanences réalisées à l'UFR de Psychologie, les mardis entre 12h30 et 13h30, bureau M022. **Aucun Learning Agreement ne sera validé par mail (vous pouvez mandater un tiers)**
5. Intégrez les différentes pièces à fournir (voir encadré ci-dessous)
6. Déposez votre dossier de candidature au format papier et électronique (voir rubrique « Déposez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS »)

Dossier de candidature ERASMUS + et Swiss SMS

Pièces à fournir (dans l'ordre énoncé)

- Fiche de renseignements (que vous trouverez en annexe de ce guide)
- Un formulaire de candidature RI de l'UT2J **par vœu**
- Un Learning Agreement **par vœu**
- Un Curriculum Vitae (1 page maximum)
- Une lettre de motivation en langue française (1 page maximum)
- Relevés de notes depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur
- Justificatif du niveau linguistique dans la langue des enseignements concernés (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur, test OLS, autre certificat...)

N.B. : Tout document non demandé ne sera pas examiné (par ex., lettre de recommandation). Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Déposez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS

Vous fournissez un dossier de candidature **au format papier**, à déposer dans la boîte aux lettres « Relations Internationales » (n° 22) au rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie. Les pièces du dossier sont à rendre dans l'ordre énoncé.

Vous fournissez également au **format électronique (ne pas fusionner les documents)** : la fiche de renseignements UFR^a, le(s) formulaire(s) de candidature UT2J^b, et le(s) Learning Agreement ERASMUS +^c : nicole.cantisano@univ-tlse2.fr isa.idrac@univ-tlse2.fr
celine.launay@univ-tlse2.fr

^a À intituler comme suit : Nom_Prénom_FicheRenseignements

^b À intituler comme suit : Nom_Prénom_FormulaireCandidature_Pays_NomUniversité

^c À intituler comme suit : Nom_Prénom_LearningAgreement_Pays_NomUniversité

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le **1er mars 2019 à 12h¹**.

Suite de la candidature ERASMUS : une fois sélectionné, qu'advient-il de ma candidature ?

Une fois la sélection effectuée au sein de l'UFR de psychologie, nous vous en informons par mail et transmettons votre dossier au service RI de l'UT2J qui gère les nominations auprès des Universités Partenaires. Vous serez contacté en **mai** ou **juin** soit directement par l'Université Partenaire, soit par le service RI de l'UT2J. Par la suite, diverses démarches administratives devront être effectuées auprès de l'Université d'accueil et auprès du Service RI de l'UT2J.

CREPUQ-BCI

Informations générales

Pour les mobilités relatives au programme CREPUQ-BCI, c'est l'Université partenaire qui procède à la sélection des étudiants. Vous préparez un dossier de candidature à déposer auprès du service Relations Internationales de l'UT2J (les pièces justificatives dépendent des Universités partenaires : relevés de notes, Curriculum Vitae, lettre de motivation, lettre(s) de recommandation², etc.). Des réunions d'informations sont organisées par le service RI de l'UT2J sur les démarches à suivre. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du

¹ Veillez noter la possibilité de candidater « au fil de l'eau » si des places sont restantes. Vous pouvez généralement candidater **jusque mi-mai** pour l'année universitaire suivante ou jusque fin septembre pour un départ au second semestre de la même année : rendez-vous lors des permanences pédagogiques pour connaître les places restantes dans les diverses Universités et vérifiez les dates limites de candidature sur le site des Universités Partenaires.

² Les coordinatrices RI ne sont pas en mesure de vous fournir une lettre de recommandation. Lorsque vous sollicitez un(e) enseignant(e)-chercheur(se) pour une lettre de recommandation, veillez à préciser votre projet professionnel et à inclure vos relevés de notes et votre lettre de motivation dans une pièce jointe unique.

service Relations Internationales de l'UT2J, rubrique « programme d'échanges »
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-253643.kjsp?RH=05International>

La date limite de candidature est généralement fixée **fin janvier**.

Notre rôle, en tant que coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie, est d'ordre pédagogique : nous validons votre plan d'études internationales.

Note. Nous vous demandons de ne pas postuler à la fois pour ERASMUS + et CREPUQ-BCI pour cause de désistements trop nombreux pour les départs ERASMUS +.

Départ au niveau Licence

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Les « crédits » canadiens ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Vous choisissez, à partir du site Internet de l'Université partenaire, **4 à 5 enseignements par semestre**, dont au moins un cours de **méthodologie** par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. En Licence 3, les UE TER et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivis à l'étranger (voir rubriques « *Comment remplir le Plan de validation d'études internationales ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* ») : vous suivrez alors au moins 7 cours pour une année universitaire (minimum 4 cours pour un départ au semestre 1, minimum 3 cours pour un départ au semestre 2).

Départ au niveau master

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné(e), votre mobilité sera annulée.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous êtes inscrit(e). Les « crédits » canadiens ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Vous choisissez, à partir du site Internet de l'Université partenaire, **au minimum 2 enseignements par semestre**, dont au moins un cours de méthodologie sur l'année (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. Si vous partez pour une durée d'un semestre, vous n'êtes pas tenu de choisir un cours de méthodologie. Les UE Mémoire et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivis à l'étranger (voir rubriques « *Comment remplir le Plan de validation d'études internationales ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

Convention bilatérale

Informations générales

Pour les conventions bilatérales, c'est l'Université partenaire qui procède à la sélection les étudiants. Vous préparez un dossier de candidature à déposer auprès du service Relations Internationales de l'UT2J (les pièces justificatives dépendent des Universités partenaires :

relevés de notes, Curriculum Vitae, lettre de motivation, lettre(s) de recommandation³, etc.). Des réunions d'informations sont organisées par le service RI de l'UT2J sur les démarches à suivre. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du service Relations Internationales de l'UT2J, rubrique « programme d'échanges » <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-253643.kjsp?RH=05International>

La date limite de candidature est généralement fixée **fin février/mi-mars**.

Notre rôle, en tant que coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie, est d'ordre pédagogique : nous validons votre plan d'études internationales.

Note. Nous vous demandons de ne pas postuler à la fois pour ERASMUS + et CREPUQ-BCI pour cause de désistements trop nombreux pour les départs ERASMUS +.

Départ au niveau Licence

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Vous trouverez les cours sur le site Internet de l'Université Partenaire. Les « crédits » étrangers ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Choisissez alors un nombre total de cours en fonction du nombre d'heures d'enseignement, qui doit être équivalent au nombre total d'heures d'enseignement à l'UT2J. Veillez à choisir au moins un cours de méthodologie par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. En Licence 3, le nombre d'heures de formation correspondant aux UE TER et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivi à l'étranger (voir rubriques « *Comment remplir le Plan de validation d'études internationales ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* »).

Départ au niveau master

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné(e), votre mobilité sera annulée.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous êtes inscrit(e). Vous trouverez les cours sur le site Internet de l'Université Partenaire. Les « crédits » étrangers ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Choisissez alors un nombre total de cours en fonction du nombre d'heures d'enseignement, qui doit être équivalent au nombre total d'heures d'enseignement à l'UT2J. Veillez à choisir au moins un cours de méthodologie par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu de suivre un cours de langues. Le nombre d'heures de formation correspondant aux UE Mémoire et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivi à l'étranger (voir rubriques « *Comment remplir le Plan de validation d'études internationales ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

³ Les coordinatrices RI ne sont pas en mesure de vous fournir une lettre de recommandation. Lorsque vous sollicitez un(e) enseignant(e)-chercheur(se) pour une lettre de recommandation, veillez à préciser votre projet professionnel et à inclure vos relevés de notes et votre lettre de motivation dans une pièce jointe unique.

CREPUQ-BCI et Conventions bilatérales : Comment remplir le *Plan de validation d'études internationales* ?

Le formulaire *Plan de validation d'études internationales* est **téléchargeable sur l'ENT**.

Dans la colonne « Intitulé des enseignements suivis à l'étranger soumis à l'évaluation », vous inscrivez tous les enseignements choisis dans l'Université d'accueil. Vous notez également le nombre de crédits par enseignement, ou à défaut, le nombre d'heures suivies dans chaque enseignement. Dans la colonne « validation UT2J », inscrivez l'**intégralité des enseignements** que vous auriez suivis à l'UT2J, y compris les options, incluant le code complet des UE, l'intitulé exact des UE et le nombre de crédits accordés pour chaque UE. Le total des rubriques « validation UT2J » et « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J » doit équivaloir à 60 ECTS (sauf si vous avez déjà validé des crédits dans l'année).

Pour un départ en **Licence 3**, il faut soustraire les UE relatives au TER (UE 506 et 608) du Plan d'études. Ces UE devront être validées à l'UT2J. Il est de même pour l'UE Stage du 6^{ème} semestre. Ces UE sont à inscrire dans la rubrique « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J ».

Pour un départ en **Master 1**, il faut soustraire du Plan d'études les UE relatives au mémoire de recherche (UE 704, 801 et 802) et au stage (UE 705 et 806). Ces UE seront obligatoirement à valider en France, même si vous réalisez ces travaux à l'étranger. Ces UE sont à inscrire dans la rubrique « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J ».

CREPUQ-BCI et Conventions bilatérales : Comment faire valider votre *Plan de validation d'études internationales* ?

La validation de votre plan d'études s'effectuera exclusivement au cours des permanences RI réalisées à l'UFR de Psychologie, les mardis midis, entre 12h30 et 13h30, bureau M022. **Aucun *Plan de validation d'études internationales* ne sera signé par mail et aucun rendez-vous en dehors des permanences ne sera accordé (vous pouvez mandater un tiers).**

Suite de la candidature CREPUQ-BCI/Convention bilatérale : qu'advient-il de ma candidature ?

Les Universités Partenaires procèdent à la sélection. Vous serez contacté en **mai** ou **juin** soit directement par l'Université Partenaire, soit par le service RI de l'UT2J quant à l'issue de votre candidature. Si votre candidature a été admise, diverses démarches administratives devront être effectuées auprès de l'Université d'accueil et auprès du Service RI de l'UT2J.

Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3

Concernant l'UE TER, vous serez inscrit(e) pédagogiquement par le secrétariat sous le régime du Contrôle Terminal, au sein du département choisi. Il vous faudra saisir votre vœu de thématique sur le site de l'UFR dédié à cet effet, ce qui vous ouvrira l'accès aux contenus de l'UE TER sur Iris. Vous prendrez contact, le plus tôt possible, avec les responsables des UE selon la mention dans laquelle vous êtes inscrit(e).

Concernant l'UE stage (second semestre), vous serez inscrit(e) pédagogiquement par le secrétariat sous le régime du contrôle terminal. Trois possibilités s'offrent à vous :

- Vous effectuez un stage à l'étranger, de 75 heures ou plus (convention de stage fournie par l'université d'accueil). Vous rédigez un rapport de stage au sein duquel vous intégrez l'attestation de fin de stage (voir avec l'enseignant(e)-chercheur(se) référant(e) de l'UE stage si les consignes doivent être adaptées au type de stage effectué à l'étranger).
- Vous effectuez le stage de 75 heures lors de votre retour en France (il est conseillé de le trouver avant votre retour). Dans ce cas, la convention de stage est fournie par l'UT2J. Vous rédigez un rapport de stage en suivant les consignes de l'UE.
- Vous n'êtes pas en mesure d'effectuer un stage, ni à l'étranger ni lors de votre retour en France. Vous rédigez un rapport décrivant l'apport de la mobilité à votre projet professionnel (ce rapport sera remis lors de la remise des rapports de l'UE stage). Ce rapport (6 pages) devra être structuré de la manière suivante :
 - a) présentation du projet et du lieu de mobilité ;
 - b) description de votre insertion au sein de l'université d'accueil (par ex., difficultés rencontrées, éléments facilitateurs) ;
 - c) description des compétences acquises lors de la mobilité au regard de votre projet de formation ;
 - d) réflexion autour de l'éthique et la déontologie du psychologue dans le pays d'accueil.

Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1

Concernant l'UE Mémoire, vous serez inscrit(e) pédagogiquement sous le régime du Contrôle Terminal, au sein du département choisi. Il vous appartient de vérifier sur le site de l'UFR les démarches à effectuer pour votre intégration dans un séminaire de recherche (par ex., écriture d'un pré-projet), selon votre département. Contactez l'enseignant(e)-chercheur(se) responsable des UE 704-801-802 de votre département pour l'informer de votre départ en mobilité.

Concernant l'UE Stage, vous serez inscrit(e) pédagogiquement sous le régime du Contrôle Terminal, au sein du département choisi. Il vous appartient de vérifier sur le site de l'UFR et sur Iris les démarches à effectuer concernant le stage de M1, selon votre département. Contactez l'enseignant(e)-chercheur(se) responsable des UE 705-806 de votre département pour l'informer de votre départ en mobilité.

Avant de partir

Vous devez être inscrit(e) administrativement à l'UT2J. Veuillez mandater une personne de confiance pour procéder à votre inscription administrative.

Lors d'un départ en Master 1, contactez l'enseignant(e)-chercheur(se) responsable du Parcours dans lequel vous êtes inscrit(e) pour lui notifier votre départ, la durée de votre séjour et vos choix de cours.

Pendant la mobilité

Nous traiterons par mail toutes vos questions relatives aux **aspects pédagogiques** de votre mobilité. Nous traitons les mails RI une fois par semaine. Pour toute autre question (administrative, financière...), adressez-vous à la personne référente du service Relations Internationales de l'UT2J (référez-vous au guide fourni lors de la réunion obligatoire).

En début d'année universitaire, nous vous attribuerons une coordinatrice référente (soit Nicole Cantisano, soit Céline Launay) avec qui vous échangerez tout au long de la mobilité. Vous serez notifié(e) par mail.

Il est obligatoire de faire valider toute modification à votre Learning Agreement/Plan de validation d'études internationales avant tout changement (dans le cas d'un départ en Master 1, les modifications seront à apporter en fonction du Parcours que vous avez intégré). Ces changements se feront par mail : envoyez-nous votre Learning Agreement/Plan d'études au **format PDF**, intitulé comme suit : Nom_Prénom_LearningAgreement ou Nom_Prénom_PlanEtudes

Après la mobilité

Quels documents nous retourner après votre mobilité ?

Seuls votre **relevé de notes officiel** ainsi que le **tableau EXCEL** récapitulatif de vos notes (lequel nous vous fournirons par mail) sont à nous envoyer. Vous pouvez nous les fournir dès la fin du premier semestre.

Pour toute autre attestation ou document administratif (par ex., attestation de fin de séjour obligatoire), référez-vous au guide étudiant RI fourni avant votre départ et contactez les personnes ressources.

Conversion des notes

Les coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie sont en charge de la conversion des notes. La conversion est effectuée à l'aide de grilles officielles.

Pour un départ en **Licence 2**, nous convertissons chaque note pour fournir **une moyenne** par semestre. Votre relevé de notes ne comportera que des moyennes générales : toutes les UE

seront validées en VAC (Validation d'Acquis). Pour un départ en **Licence 3** et **Master 1**, toutes vos notes sont converties et vous accédez à l'ensemble de vos notes sur votre relevé.

Vous avez la possibilité de **refuser la compensation** automatique. Il vous faut nous en informer le plus tôt possible.

Une fois vos notes converties, nous les transférons à Madame Isabelle Idrac, en charge de l'inscription des notes. La plateforme n'est pas ouverte tous les jours : l'inscription de vos notes peut donc prendre un peu de temps.

Autres aspects de la mobilité (bourses, logement...)

Sur le site des RI de l'UT2J, rubrique « Partir à l'étranger », vous trouverez des informations concernant les différentes bourses : (1) La bourse européenne **ERASMUS SMS**, (2) Les bourses à la mobilité internationale des étudiants du **Conseil Régional**, (3) la bourse du Ministère de l'enseignement supérieur—**Aide à la Mobilité Internationale** (AMI), (4) la bourse de l'UT2J **Mirail Mundi** et (5) la bourse **Mouv'Box** (Hors zone Erasmus) de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Le site « Welcome Desk » (<https://welcomedesk.univ-toulouse.fr/liste-articles-international/mouvbox>) de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et leur service « MouvBox » peut vous guider concernant les informations sur le pays de destination (logement, financement, aides à la maîtrise d'une langue, etc.) Veillez à prendre un RDV le plus tôt possible.

Note. L'équipe Relations Internationales de l'UFR de Psychologie n'a pas pour mission de vous informer sur les aspects administratifs et financiers de votre séjour. **Sa mission est d'ordre pédagogique.**

ANNEXE

UFR de Psychologie
Fiche de renseignements en vue d'une mobilité internationale

Nom(s) (en majuscules) :

Prénom(s) :

Sexe : M F Nationalité(s) :

Date de naissance : / / N° étudiant : / / /

Langue(s) maternelle(s) :

Diplôme préparé dans l'année en cours :

Diplôme préparé pendant le séjour à l'étranger :

Contacts

Courriel (UT2J de préférence ; veillez à n'utiliser qu'une seule adresse e-mail pour l'ensemble de votre séjour) :

Téléphone mobile :

Vœu n°1

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Nom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :
.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

A1 A2 B1 B2 C1 C2

Vœu n°2

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Nom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :
.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

A1 A2 B1 B2 C1 C2

Vœu n°3

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complèteNom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :
.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

 oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

 A1 A2 B1 B2 C1 C2**Vœu n°4**

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complèteNom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :
.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

 oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

 A1 A2 B1 B2 C1 C2**Pièces à fournir (dans l'ordre énoncé)**

- Fiche de renseignements
- Un formulaire de candidature RI de l'UT2J **par vœu**
- Un Learning Agreement **par vœu**
- Un Curriculum Vitae (1 page maximum)
- Une lettre de motivation en langue française (1 page maximum)
- Relevés de notes depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur
- Justificatif(s) du niveau linguistique dans la langue des enseignements concernés

N.B. : Tout document non demandé ne sera pas examiné (par ex., lettre de recommandation). Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.